



Ensemble Pour La Planète
Initiative citoyenne pour la Nature et l'Homme

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 20 MAI 2014

Objet : conséquences environnementales du déversement de 96 000 litres de « solution de procédé » acide dans le creek de la baie nord révélé le 7 mai 2014

VALE minimise scandaleusement !

La communication de Vale relative aux suites environnementales de ses négligences coupables sont toujours de la même veine : **TOUT VA BIEN** (ou TOUT VA ALLER BIEN) ! Dormez tranquilles braves gens, Vale s'occupe de protéger votre environnement et votre santé...

Et pourtant on est loin du compte...

EPLP souhaite porter à la connaissance des Calédoniens que c'est bien l'ensemble de la faune du creek de la baie nord qui a été une nouvelle fois « grillée » par le déversement de la solution acide de procédé (96 000 litres en 2014, 2 800 litres en 2009, **soit 33 fois plus en 2014** qu'en 2009 !).

Jugez-en : un rapport (Erbio juillet 2009) fait état de la densité moyenne en poissons de ce creek estimée à 497 par hectare. De la zone de déversement jusqu'à l'embouchure, le creek représente environ 7 ha. On en déduit un effectif total de 3 500 poissons. Or, **l'échantillon de cadavres (1 400 environ) représente plus de 40 % de ce chiffre !!!!** Comment dans ces conditions minimiser les impacts ?

De plus, il faut prendre en compte ce qui est **consciencieusement tu...**

Par exemple, le 8 mai lors de la collecte des cadavres, on est au moins **30 h après le déversement.**

Il faut donc ajouter au macabre décompte **tous les individus ayant rejoint la mer** dans l'intervalle de temps qui a séparé le déversement de la collecte.

On ajoute encore **ceux coincés dans des anfractuosités ou de très petite taille**, tous passés inaperçus...

Il faut aussi dire que **la collecte n'a pas été exhaustive et de loin, puisque ce sont 4 km de creek** qui séparent le point de déversement de l'embouchure.

A combien alors peut-on raisonnablement estimer la mortalité ?

Pour EPLP, cela ne fait pas de doute, elle a été GENERALE !

Mais encore...

Lorsque Vale indique sans rire que des individus ont été observés vivants, il n'apporte évidemment pas la preuve que ces individus ont survécu à la catastrophe ! En effet,

nous pensons NOUS, que ces **individus vus vivants peuvent provenir de l'amont, des affluents, voire de l'embouchure** ou que leur **biologie comportementale** a pu les conduire à échapper au massacre parce que hors du creek au moment du stress acide (ex. anguilles) et Vale est bien en peine de nous contredire utilement...

En outre, nous observons qu'à ce jour, nous ne connaissons toujours pas la composition exacte de cette « solution ». Contenait-elle ou pas de **l'acide sulfurique** en sus d'acide chlorhydrique ? Même question pour des **polluants organiques persistants** (POP) (la contamination pourrait alors s'avérer durable...)?

On ignore aussi les **heures de début et de fin de déversement**...

On ignore encore la **durée de l'abaissement de pH** (« inférieur à 3 » -admirez la précision !-, source Vale) dans le creek et donc l'intensité du stress.

Alors que nous nous inquiétons de connaître les sources de l'ŒIL, il nous indique qu'il travaille sur des résultats communiqués par Vale et aussi que « Tous les prestataires spécialisés sur les milieux aquatiques terrestres que nous connaissons sur le territoire ont travaillé pour Vale NC (Goro Nickel) ». Une nouvelle occasion pour nous de dénoncer ce très gênant lien de dépendance financière entre les donneurs d'ordre et les experts ou ce conflit d'intérêt qui fait des employés de Vale les rapporteurs de données environnementales (et sanitaires). Nous avons proposé aux pouvoirs publics de remédier à cet inconvénient en organisant la collecte et l'affectation des fonds destinés aux études et suivis règlementaires mais sans succès...

Dans sa plaidoirie devant la cour d'Appel, le conseil de Vale n'a pas hésité à dire que l'état écologique du creek était meilleur après le 1^{er} avril 2009 qu'avant ! (Il faut en informer d'urgence tous les pays du monde : si vous connaissez une rivière dont la biodiversité se meurt, déversez-y de l'acide, vous crierez ensuite au miracle !).

Bref, nous étions donc à la veille du 7 mai 2014 face à un creek en « parfait état écologique » selon Vale. Il n'est donc pas question aujourd'hui de prétendre que :

- 1) Les anguilles y étaient très peu nombreuses. Ah ? Mais pourquoi donc ?!
- 2) Il n'y a pas de crevettes appartenant à des espèces protégées (cf note 1 ci-dessous). Auraient-elles disparu elles aussi ? Mais pourquoi donc encore ?!

Nous concluons avec les experts...

S'agissant d'espèces rares, voire très rares (ex. *Erbio* page 37 : « Les autres espèces sont très peu représentées. Leurs abondances respectives sont inférieures à 2%. Les espèces *Atule mate*, *Cestraeus plicatilis* et *Lutjanus argentimaculatus* sont représentées sur l'ensemble de l'étude par un seul individu capturé, soit 0,26% des captures totales (Figure 10) » ; page 44 « Il est important de noter que les deux espèces endémiques (*Sicyopterus sarasini* et *Schismatogobius fuligimentus*) ont été observées uniquement dans le creek de la Baie Nord...»), la perte de **diversité génétique** liée à la disparition d'un ou de quelques individus peut avoir des conséquences désastreuses, et même entraîner à plus ou moins long terme la disparition de l'espèce (l'uniformité génétique cause une fragilité de la population face à une attaque microbienne par ex.).

Vale ne peut dire tout et son contraire. Il est définitivement décrédibilisé en n'assumant pas courageusement les conséquences de ses négligences et fautes.

Shame on you Vale !

Et ce n'est pas tout... (cf note 3)

Note 1 : Rapport Erbio juillet 2009 page 41 : « Le Creek de la Baie Nord ressort de cette étude avec une densité de 497 poissons/ha ». On évalue donc le nombre de poissons sur la zone de creek impactée de 7,2 ha à $7,2 \times 497 = 3\,578$ poissons.

Note 2 : Erbio page 61 : « Un total de 1577 crevettes a été pêché sur l'ensemble de l'étude. Parmi celles-ci, 8 espèces appartenant à 2 familles différentes (les Palaemonidae et les Atyidae) ont été identifiées (Tableau 23):

- Macrobrachium lar*
- Macrobrachium aemulum*
- Macrobrachium australe*
- Macrobrachium caledonicum*
- Caridina longirostris*
- Caridina serratirostris*
- Caridina typus*
- Paratya bouvieri*

Dans la famille des Palaemonidae seule le genre *Macrobrachium* est présent. Dans la famille des Atyidae les genres *Caridina* et *Paratya* sont représentés. **Le genre *Paratya* est endémique à la Nouvelle-Calédonie** ».

NB : nous surlignons en jaune les espèces protégées par le code de l'environnement de la Province sud.

Note 3 :

- Les éventuels dégâts dans les dolines alentour (en communication avec les eaux du creek et donc aussi de la solution acide) n'ont pas fait l'objet d'études spécifiques pour autant que nous sachions (comme d'ailleurs en 2009).
- Des effets indirects peuvent résulter de la destruction ou des perturbations des écosystèmes dulçaquicoles et littoraux, sur d'AUTRES sites non directement concernés (espèces migratrices). De tels impacts n'ont pas non plus, à notre connaissance, été évalués.

Pour mémoire :

- perte d'agrément pour les populations locales, les visiteurs locaux ou de l'extérieur (impossibilité baignade, pêche)
- quel coût / image à l'extérieur / tourisme NC (?)

Tous ces éléments additionnés font donc de notre évaluation une **évaluation A MINIMA** des dégâts dont Vale est responsable.

Pour EPLP, la Présidente,

Martine Cornaille